

Cote du document: EB 2019/127/R.27
Point de l'ordre du jour: 8 d) ii) a)
Date: 13 août 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt

République d'Angola

Projet de renforcement de la résilience des petits agriculteurs

Numéro du projet: 2000002071

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques

Sara Mbago-Bhunu
Directrice régionale
Division Afrique orientale et australe
téléphone: +39 06 5459 2838
courriel: s.mbago-bhunu@ifad.org

Robson Mutandi
Directeur de pays
Division Afrique orientale et australe
téléphone: +27609723846
courriel: r.mutandi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-septième session
Rome, 10-12 septembre 2019

Pour: **Approbation**

Table des matières

Équipe d'exécution du projet	i
Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte	1
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements tirés de l'expérience	2
II. Description du projet	3
A. Objectifs du projet, zone d'intervention et groupes cibles	3
B. Composantes/résultats et activités	3
C. Théorie du changement	4
D. Alignement, appropriation et partenariats	4
E. Coût, avantages et financement	5
III. Risques	9
A. Risques liés au projet et mesures d'atténuation	9
B. Catégorie environnementale et sociale	9
C. Classement au regard des risques climatiques	10
D. Soutenabilité de la dette	10
IV. Mise en œuvre	10
A. Cadre organisationnel	10
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	12
C. Plans de mise en œuvre	12
V. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VI. Recommandation	13

Appendices

- I. Negotiated financing agreement (sera distribué aux représentants au Conseil d'administration)
- II. Logical framework

Équipe d'exécution du projet

Directrice régionale:	Sara Mbago-Bhunu
Directeur de pays:	Robson Mutandi
Responsable technique du projet:	Rikke Olivera
Responsable de la gestion financière:	Claudio Mainella
Spécialiste climat et environnement:	Paxina Chileshe
Juriste:	Purificacion Tola Satue

Sigles et acronymes

AfD	Agence française de développement
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
IDA	Association internationale de développement
PIB	Produit intérieur brut

Carte de la zone du projet



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA; 17/05/2018

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République d'Angola
Bénéficiaire	République d'Angola
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et des forêts
Coût total du projet:	150,0 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	26,2 millions d'EUR
Montant du financement du FIDA (action climatique)*:	14,8 millions d'USD
Conditions du prêt du FIDA	Prêt en euros à des conditions ordinaires: délai de remboursement de 23 ans, différé d'amortissement de 7 ans, marge fixe
Cofinanceurs:	Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et Agence française de développement (Afd)
Montant du cofinancement:	BADEA: 40,0 millions d'USD Afd: 42,0 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	BADEA: ordinaires Afd: ordinaires
Contribution de l'emprunteur:	10,0 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	6,5 millions d'USD
Déficit de financement	21,7 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

*Selon la méthode utilisée par les banques multilatérales de développement pour le suivi de l'adaptation aux effets des changements climatiques et du financement de leur atténuation.

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République d'Angola pour le Projet de renforcement de la résilience des petits agriculteurs telle qu'elle figure au paragraphe 57.

I. Contexte

A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

Contexte national

1. La République d'Angola s'étend sur une superficie de 1 247 000 km² et est le troisième plus grand pays d'Afrique subsaharienne, avec une population estimée à 24,3 millions d'habitants¹, dont environ 38% vivent dans des zones rurales². Depuis le retour de la paix il y a 16 ans, l'Angola a accompli des progrès significatifs dans l'élaboration et l'exécution de programmes visant à revitaliser l'économie, à rétablir les services sociaux de base et à remettre en état les infrastructures. Ces programmes n'ont toutefois pas atteint leurs objectifs, qui étaient d'assurer des moyens d'existence durables aux populations rurales pauvres et de réduire l'importante facture d'importations alimentaires du pays.
2. La baisse des recettes pétrolières en 2015 et 2016 a incité le Gouvernement angolais à en faire davantage pour promouvoir la diversification économique du pays. Actuellement, le secteur agricole représente 5,5% du PIB du pays et emploie environ 44% de la population. L'Angola vit une étape unique de son développement: le pays est en phase de transition, passant d'une économie basée sur le pétrole à une économie plus diversifiée dans laquelle l'agriculture et le développement du secteur privé joueront un rôle important.
3. Plus de la moitié de la population pauvre du pays vit en milieu rural et dépend presque exclusivement de l'agriculture pour sa subsistance. L'amélioration de la production et de la productivité des petits exploitants agricoles, ainsi que des moyens leur permettant de commercialiser leurs produits, est essentielle à la réduction de la pauvreté rurale, notamment dans le cadre de la résilience face aux changements climatiques.
4. Les interventions de développement rural en Angola doivent tenir compte des contraintes au niveau individuel, communautaire et institutionnel tout en prenant en considération les différents écosystèmes et économies agricoles qui existent dans le nord et le sud du pays.

Aspects particuliers relatifs aux thématiques prioritaires à transversaliser

5. **Problématique femmes-hommes.** Au total, 23% des ménages agricoles sont dirigés par une femme. La main d'œuvre dans l'agriculture traditionnelle de subsistance est constituée à 70% de femmes, et à 24% dans l'agriculture commerciale du pays. En général, elles n'ont pas le droit de posséder des biens sur un pied d'égalité avec les hommes; leur droit à la propriété foncière dépend souvent de leur situation matrimoniale.
6. **Jeunes.** Le taux de chômage des jeunes s'élève à 46%, contre un taux de chômage global de 24%. Les jeunes ruraux connaissent de grandes difficultés à trouver des emplois ou des moyens d'existence rentables. Un grand nombre de ménages sont dirigés par une personne jeune.

¹ Source: recensement 2014.

² Gouvernement angolais (2016), "Censo 2014. Resultados definitivos do recenseamento geral da população e de habitação de Angola 2014", Institut national de la statistique.

7. **Nutrition.** Malgré certains progrès³, la malnutrition reste un problème de santé publique, le taux de retard de croissance étant de 38% et le taux de prévalence de l'anémie chez les enfants âgés de 6 à 59 mois étant de 65%. La prévalence du retard de croissance est plus élevée parmi les populations rurales (46%) que parmi les populations urbaines (32%).
8. **Changements climatiques.** L'agriculture, en particulier dans le sud, est devenue de plus en plus vulnérable aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes, notamment aux sécheresses (2012 à 2016) et aux inondations (2017), durant la dernière décennie. Dans les provinces du nord, des pluies extrêmement abondantes endommagent les cultures et ont un effet néfaste sur les conditions de vie. L'une des conséquences les plus notables⁴ est la réduction de la durée des périodes de végétation en raison des sécheresses (au sud) et du début tardif des pluies (au nord), ce qui a eu un impact négatif sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Justification de l'intervention du FIDA

9. Le Gouvernement angolais et le FIDA ont initié une transition vers une approche programmatique, fondée sur une vision à long terme, afin de soutenir le programme de diversification économique. Cette approche impliquera des interventions adaptées au contexte local visant à renforcer la transformation de l'agriculture rurale. À l'origine du Projet de renforcement de la résilience des petits agriculteurs se trouve la nécessité de remédier à l'insuffisance des investissements agricoles dans le nord, où le potentiel de production agricole est important, et d'améliorer la résilience des moyens d'existence dans le sud, compte tenu de la probabilité de récurrence des phénomènes climatiques extrêmes.
10. La conception du projet tient également compte de la recommandation formulée lors de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays en 2018, qui note que le renforcement des capacités devrait être l'un des éléments essentiels de l'action du FIDA en Angola. Elle est harmonisée avec les approches adoptées par le Projet de développement de l'agriculture familiale et le Projet de relèvement de l'agriculture de manière à favoriser la rationalisation de l'exécution. Le projet se situe dans le droit fil des priorités nationales; il contribuera directement à la réalisation de l'objectif de développement du secteur de l'agriculture familiale en collaborant avec les organisations et coopératives agricoles à cette fin.

B. Enseignements tirés de l'expérience

11. Les enseignements tirés de l'expérience du FIDA en matière d'exécution de projets (phases I et II du Projet en faveur des petites exploitations agricoles axées sur la commercialisation et, plus récemment, le Projet de développement de l'agriculture familiale) ont orienté la conception du projet.
12. Travailler avec les agriculteurs sur la base de petits projets d'investissement (sous-projets) axés sur la demande favorise la durabilité. Dans le cadre du Projet en faveur des petites exploitations agricoles axées sur la commercialisation, la clé du succès résidait dans l'appropriation communautaire à toutes les étapes de l'exécution, y compris concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures.
13. La conception des microprojets exige de la flexibilité et la mise en place de critères d'éligibilité clairs pour les différentes catégories de groupes bénéficiaires. La flexibilité est également nécessaire afin d'assurer l'inclusion et d'atteindre les ménages les plus vulnérables.
14. Un effort concerté est nécessaire pour renforcer les capacités des fonctionnaires et des prestataires de services, afin de soutenir efficacement les initiatives de développement agricole rural.

³ La prévalence de la sous-alimentation est passée de 32,1% entre 2004 et 2006 à 14% entre 2014 et 2016.

⁴ Une analyse des risques climatiques menée par l'initiative Climat et Développement en Afrique a illustré les effets des changements climatiques et leur impact particulier sur les cultures céréalières.

II. Description du projet

A. Objectifs du projet, zone d'intervention et groupes cibles

15. L'objectif du projet sera d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ciblés. L'objectif de développement sera d'accroître la productivité agricole et la résilience des ménages ciblés.
16. La zone couverte par le projet comprend des régions agroécologiques arides, semi-arides et subhumides et englobe 35 municipalités dans sept provinces: Bengo, Zaire, Uíge et Cuanza Norte au nord, et Benguela, Cunene et Namibe au sud.
17. Le projet ciblera un total de 218 000 ménages (un peu plus d'un million de personnes): 65 400 ménages dans le sud et 152 000 ménages dans le nord. Le principal groupe cible du projet sera constitué de ménages de petits exploitants à faible revenu qui sont membres d'une coopérative ou d'une association; dans le sud, le programme ciblera des ménages vulnérables aux chocs climatiques afin de favoriser leur passage d'une phase de redressement à une situation de résilience.

B. Composantes/résultats et activités

18. Le projet comprendra **deux composantes techniques et une composante transversale**:
19. **Composante 1** (Renforcement des capacités institutionnelles et infrastructure rurale). Cette composante sera axée sur le renforcement des capacités et l'appui aux investissements dans les infrastructures rurales, l'accès aux marchés et les modes de gestion des terres visant à améliorer la résilience face aux changements climatiques. Sa mise en œuvre sera divisée en deux sous-composantes. La première sera consacrée au renforcement des capacités pour la fourniture de services de meilleure qualité aux agriculteurs familiaux. Cet objectif sera réalisé en renforçant les capacités et les compétences des spécialistes gouvernementaux de la vulgarisation agricole aux niveaux provincial et municipal, ainsi que celles des ONG nationales qui travaillent à soutenir le développement de l'agriculture familiale et des groupes de producteurs afin d'assurer des capacités d'exécution efficaces. La deuxième sous-composante sera axée sur l'investissement dans des infrastructures publiques rurales résilientes face aux changements climatiques, dans le but d'améliorer la résilience globale et l'accès aux marchés. L'objectif de cette sous-composante est d'investir dans la construction d'infrastructures rurales et dans l'aménagement du territoire afin d'améliorer la résistance face aux changements climatiques et de promouvoir de meilleures conditions de production et de commercialisation.
20. **Composante 2** (Renforcement de l'agriculture familiale et investissement dans ce secteur). Cette composante sera axée sur le renforcement des capacités des agriculteurs familiaux, notamment grâce à des fermes-écoles, et sur la création d'investissements pour soutenir la productivité agricole, la valorisation et l'amélioration des moyens d'existence des ruraux pauvres. Elle sera mise en œuvre sur la base des sous-composantes suivantes: i) *Renforcement des capacités en matière d'agriculture familiale*. L'objectif de cette sous-composante sera de renforcer les capacités et les compétences des agriculteurs familiaux grâce à l'appui de spécialistes gouvernementaux de la vulgarisation agricole et d'ONG nationales afin de stimuler le développement de l'agriculture familiale; ii) *Investissement dans l'agriculture familiale*. L'objectif de cette sous-composante sera d'améliorer la productivité agricole, d'accroître la valeur ajoutée, de créer des liens entre les agriculteurs et les marchés, d'augmenter les revenus des agriculteurs familiaux et d'améliorer leurs moyens d'existence.
21. **Composante 3** (Coordination et gestion du projet). Cette composante s'attaquera aux lacunes en matière de capacités institutionnelles en ce qui concerne la gestion de projet, le financement et la passation des marchés. Sa mise en œuvre sera

divisée en deux sous-composantes: i) l'unité d'exécution du projet; ii) l'équipe de coordination unifiée et le mécanisme d'exécution du portefeuille.

22. Les principaux **résultats escomptés** du projet seront les suivants: i) renforcement des capacités institutionnelles pour la fourniture de services visant à améliorer la sécurité alimentaire, la productivité et la résilience; objectif: 125 000 agriculteurs déclarant avoir régulièrement recours à des services de conseil et d'appui; ii) amélioration des infrastructures rurales pour renforcer la résilience et améliorer la productivité et l'accès aux marchés; objectif: un meilleur accès aux infrastructures hydrauliques, terrestres et routières pour 40 000 ménages; iii) acquisition par les familles d'agriculteurs de compétences et technologies permettant de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la résilience et la productivité et l'accès aux marchés; objectif: 80 000 ménages ayant recours aux technologies et pratiques résilientes face aux changements climatiques, répartis par genre; iv) amélioration de la rentabilité des activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus comme moyen d'améliorer l'accès à la nourriture; objectif: 80 000 ménages déclarant une augmentation d'au moins 30% de la proportion de produits agricoles vendus sur le marché.

C. Théorie du changement

23. Le projet aidera les petits agriculteurs familiaux du nord et du sud du pays à passer d'une agriculture de subsistance à des moyens d'existence diversifiés, et à produire de manière stable pour assurer l'autoconsommation et commercialiser les excédents. Il tiendra compte des différences d'agroécologie et de systèmes agricoles. Dans le nord, où le potentiel agroécologique et les conditions socioéconomiques permettent la mise en place d'approches de l'agriculture axées sur le marché, le projet se concentrera sur ces approches. Dans le sud, l'objectif sera de renforcer la résilience dans les provinces touchées par la sécheresse.
24. Pour ce faire, on s'attachera à: i) renforcer les capacités institutionnelles et les capacités du secteur privé en vue d'améliorer la fourniture de services de conseil et d'informations climatiques adaptés aux besoins des petits agriculteurs familiaux; ii) améliorer les fermes-écoles et les autres approches de vulgarisation pour aider les agriculteurs à gérer durablement les terres, à introduire des cultures et variétés résistantes à la sécheresse, à adapter le calendrier des cultures, à collecter les eaux de pluie et à gérer l'irrigation à petite échelle; iii) offrir des formations axées sur la nutrition et une alimentation familiale saine; iv) financer des dons de contrepartie, qui pourront être cofinancés par un fonds renouvelable, afin d'améliorer l'accès à l'eau, de mettre en place des pratiques agricoles résilientes face aux changements climatiques et de diversifier les moyens d'existence.
25. Au nord comme au sud, une attention particulière sera accordée à l'inclusion et au ciblage des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, notamment en adaptant les activités du projet à leurs besoins. La théorie du changement pour atteindre de bons résultats nutritionnels est ancrée dans le soutien apporté à la disponibilité et consommation accrues d'une gamme diversifiée d'aliments nutritifs.

D. Alignement, appropriation et partenariats

26. Le projet est aligné sur les priorités nationales, notamment celles énoncées dans le Plan de développement du secteur agricole à moyen terme et le Plan national à long terme, où l'agriculture et le développement rural sont considérés comme des domaines prioritaires. Il contribuera à la réalisation de quatre objectifs de développement durable (ODD): pas de pauvreté (ODD 1), faim "zéro" (ODD 2), lutte contre les changements climatiques (ODD 13) et vie terrestre (ODD 15).
27. Le projet est aligné sur le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et contribuera directement à la réalisation de l'objectif stratégique 1 (OS 1)(renforcer les capacités productives des populations rurales pauvres), OS 2 (accroître les avantages que les populations rurales pauvres tirent de leur intégration au

marché), et OS 3 (renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience aux changements climatiques des activités économiques des populations rurales pauvres). Il est également aligné sur le programme d'options stratégiques pour l'Angola 2019-2024, qui soutient la transformation durable et inclusive de l'agriculture familiale en vue d'accroître les revenus, la sécurité alimentaire et la diversification des moyens d'existence des ruraux pauvres. Le projet s'est également appuyé sur les conclusions de la récente évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la période 2005-2017.

28. Un aspect novateur de ce projet réside dans la création d'une équipe de coordination unifiée chargée de coordonner et de superviser le portefeuille d'investissements du FIDA exécuté par le Ministère de l'agriculture et des forêts.

E. Coût, avantages et financement

29. Le financement du FIDA comprendra un prêt d'une valeur de 29,8 millions d'USD provenant du Système d'allocation fondé sur la performance au titre de FIDA11. Le déficit de financement, d'une valeur de 21,7 millions d'USD (soit 14,5% du coût du projet) pourra être financé postérieurement au moyen des prochains cycles du Système d'allocation fondé sur la performance (dans des conditions à déterminer, dans le respect des procédures internes et sous réserve de l'approbation par le Conseil d'administration) ou par un cofinancement déterminé en cours d'exécution.
30. Les sous-composantes 1.1, 1.2, 2.1 et 2.2 contribueront chacune, complètement ou en partie, au financement du FIDA pour l'adaptation aux changements climatiques. Le montant total alloué par le FIDA au titre du financement de l'action climatique pour la première tranche de financement a été fixé à 14,8 millions d'USD, ce qui représente 49,8% du premier financement du FIDA. S'il est approuvé, le deuxième prêt du FIDA comprendra 10,7 millions d'USD au titre du financement de l'action climatique, ce qui représente 49,2% du deuxième investissement du FIDA.

Coûts du projet

31. On estime à 150,0 millions d'USD (34,5 milliards de kwanza) le montant total de l'investissement et des coûts marginaux récurrents du projet, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers. Le tableau 1 présente la ventilation des coûts par composante. L'investissement dans la composante 1 (renforcement des capacités institutionnelles et infrastructures rurales) s'élèvera à 89,4 millions d'USD (59% du coût total). L'investissement dans la composante 2 (renforcement de l'agriculture familiale et investissement dans ce secteur) s'élèvera à 38,3 millions d'USD (26% du coût total). L'investissement au titre de la composante 3 (coordination et gestion du projet) s'élèvera à 22,3 millions d'USD (15% du coût total), dont 16 millions de dollars (11% du coût total) pour l'unité d'exécution du projet et 6,3 millions d'USD (4% du coût total) pour l'équipe de coordination unifiée, dans laquelle l'unité d'exécution du projet sera intégrée.

Tableau 1
Coûts du projet par composante et source de financement
(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Prêt du FIDA		BADEA		AfD		Gouvernement		Bénéficiaires		Déficit de financement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
A. Renforcement des capacités institutionnelles														
1. Renforcement des capacités pour la fourniture de services de meilleure qualité aux agriculteurs familiaux	7 664	33,0	-	-	8 394	36,1	1 130	4,9	-	-	6 063	26,1	23 251	15,5
2. Investissement dans les infrastructures publiques rurales	6 859	10,4	36 603	55,3	10 434	15,8	6 794	10,3	617	0,9	4 869	7,4	66 176	44,1
Sous-total: renforcement des capacités institutionnelles	14 522	16,2	36 603	40,9	18 828	21,1	7 925	8,9	617	0,7	10 932	12,2	89 427	59,6
B. Renforcement de l'agriculture familiale et investissement dans ce secteur														
1. Renforcement des capacités en matière d'agriculture familiale	6 350	29,3	-	-	9 659	44,5	1 068	4,9	112	0,5	4 508	20,8	21 697	14,5
2. Investissement dans l'agriculture familiale	3 296	19,9	-	-	5 013	30,3	147	0,9	5 771	34,8	2 340	14,1	16 566	11,0
Sous-total: renforcement de l'agriculture familiale et investissement dans ce secteur	9 646	25,2	-	-	14 673	38,3	1 215	3,2	5 883	15,4	6 847	17,9	38 263	25,5
C. Coordination et gestion du programme														
1. Unité d'exécution du projet	3 674	23,0	3 397	21,2	5 589	34,9	733	4,6	-	-	2 608	16,3	16 001	10,7
2. Équipe de coordination unifiée – mécanisme d'exécution du portefeuille	1 913	30,3	-	-	2 911	46,1	127	2,0	-	-	1 358	21,5	6 310	4,2
Sous-total: coordination du programme	5 587	25,0	3 397	15,2	8 499	38,1	860	3,9	-	-	3 966	17,8	22 311	14,9
Total	29 755	19,8	40 000	26,7	42 000	28,0	10 000	6,7	6 500	4,3	21 745	14,2	150 000	100

Tableau 2
Coûts du projet, par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA		BADEA		AfD		Gouvernement		Bénéficiaires		Déficit de financement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Travaux	6 938	10,7	35 543	54,7	10 555	16,2	7 072	10,9	-	-	4 925	7,6	65 033	43,4
2. Don de contrepartie	4 869	22,5	-	-	7 407	34,2	464	2,1	5 436	25,1	3 457	16,0	21 634	14,4
3. Véhicules	699	27,7	56	2,2	1 064	42,1	212	8,4	-	-	496	19,6	2 528	1,7
4. Biens, services et intrants	4 327	26,0	636	3,8	6 583	39,6	938	5,6	1 064	6,4	3 072	18,5	16 621	11,1
5. Consultants	2 763	27,7	459	4,6	4 204	42,2	578	5,8	-	-	1 962	19,7	9 965	6,6
6. Formation	4 095	30,0	403	3,0	6 229	45,7	9	0,1	-	-	2 907	21,3	13 643	9,1
7. Dépenses de fonctionnement	1 097	22,9	1 015	21,1	1 669	34,8	240	5,0	-	-	779	16,2	4 800	3,2
8. Salaires et indemnités	4 965	31,5	1 886	12,0	4 290	27,2	487	3,1	-	-	4 147	26,3	15 775	10,5
Total	29 755	19,8	40 000	26,7	42 000	28,0	10 000	6,7	6 500	4,3	21 745	14,5	150 000	100,0

Tableau 3
Coûts du projet par composante et par année du projet
(en milliers d'USD)

Composantes/ sous-composantes	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
A. Renforcement des capacités institutionnelles														
1. Renforcement des capacités pour la fourniture de services de meilleure qualité aux agriculteurs familiaux	6 251	30,7	6 723	21,0	6 451	19,7	2 189	7,8	805	3,6	832	5,6	23 251	15,5
2. Investissement dans les infrastructures publiques rurales	5 168	25,4	15 356	48,0	14 749	45,1	14 298	51,0	10 398	47,1	6 207	41,8	66 176	44,1
Sous-total	11 419	56,2	22 079	69,0	21 200	64,8	16 486	58,8	11 203	50,8	7 039	47,4	89 427	59,6
B. Renforcement de l'agriculture familiale et investissement dans ce secteur														
1. Renforcement des capacités en matière d'agriculture familiale	2 836	20,0	4 098	12,8	4 413	13,5	4 548	16,2	3 918	17,8	1 885	21,7	21 697	14,5
2. Investissement dans l'agriculture familiale	1 268	6,2	2 156	6,7	3 449	10,5	3 486	12,4	3 489	15,8	2 718	18,3	16 566	11,0
Sous-total	4 105	20,2	6 253	19,5	7 862	24,0	8 034	28,6	7 407	33,8	4 602	31,0	38 263	25,5
C. Coordination et gestion du programme														
1. Unité d'exécution du projet	3 354	16,5	2 424	7,6	2 555	7,8	2 512	9,0	2 456	11,1	2 699	18,2	16 001	10,7
2. Équipe de coordination unifiée – mécanisme d'exécution du portefeuille	1 437	7,1	1 235	3,9	1 121	3,4	1 022	3,6	996	4,5	498	3,4	6 310	4,2
Sous-total	4 792	23,6	3 660	11,4	3 676	11,2	3 534	12,6	3 452	15,6	3 197	21,5	22 311	14,9
Total	20 316	13,5	31 992	21,3	32 738	21,8	28 054	18,7	22 062	14,7	14 839	9,9	150 000	100,0

Stratégie et plan de financement/cofinancement du projet

32. Le Gouvernement angolais financera les taxes, les droits et les contributions à l'infrastructure de vulgarisation pour un montant de 10 millions d'USD (environ 6,7% du coût total). L'estimation des droits et des taxes s'appuie sur les taux en vigueur au moment de la conception. Conformément au principe selon lequel aucune taxe ni aucun droit ne doit être financé par les fonds provenant du prêt du FIDA, toute modification des taux des taxes ou droits devra être prise en charge par le gouvernement. Les bénéficiaires contribueront à hauteur de 6,5 millions d'USD (environ 4,3% du coût du projet), principalement sous la forme de contributions en nature. La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) contribuera à hauteur de 40,0 millions d'USD (26,7%) et l'Agence française de développement (Afd) versera 42,0 millions d'USD (28,0%).

Décaissement

33. L'Institut de développement agricole (IDA) du Gouvernement angolais devra ouvrir un compte bancaire désigné libellé en dollars des États-Unis, à Luanda, pour recevoir les fonds provenant du prêt. Deux comptes opérationnels, l'un libellé en kwanza et l'autre en dollars des États-Unis, seront ouverts dans une banque commerciale à Luanda. Un autre compte bancaire en kwanza sera ouvert pour

recevoir des fonds de contrepartie du gouvernement. Quatre comptes bancaires en kwanza (un par province) seront ouverts pour gérer les dépenses au niveau local. Le projet devra recourir de manière plus fréquente au mode de paiement direct pour les prestataires et les fournisseurs, car il est extrêmement difficile de traiter les paiements en devises étrangères sur des comptes bancaires à l'étranger; de plus, il existe une pénurie de dollars des États-Unis disponibles pour les virements interbancaires en Angola. Des solutions alternatives pour le traitement des paiements en devises étrangères sont à l'étude. Les procédures détaillées de fonctionnement des comptes bancaires seront décrites dans le manuel de procédures de gestion financière.

Résumé des avantages et analyse économique

34. **Analyse économique et financière.** Le projet améliorera les moyens d'existence et la situation nutritionnelle de 218 000 ménages bénéficiaires, créera des emplois dans les exploitations agricoles et les organisations d'agriculteurs et stimulera la production agricole, l'élevage de bétail et les liens avec le marché. On estime qu'il aura un taux de rendement économique interne de 26% et une valeur économique nette actualisée de 91,6 millions d'USD (avec un taux d'actualisation de 9,35%). Le programme sera très rentable d'un point de vue économique. Une analyse de sensibilité indique l'existence d'un degré élevé de résilience à l'augmentation des coûts et à la réduction des avantages, puisque le projet présenterait toujours un taux de rentabilité économique interne de 22,4% ou de 21,6% si les avantages étaient réduits de 10% ou de 20%, respectivement.

Stratégie de retrait et durabilité

35. La durabilité est intégrée au projet par les moyens suivants: i) l'utilisation de fermes-écoles et d'autres approches de vulgarisation pour former un grand nombre de facilitateurs agricoles qui continueront à fournir une assistance technique bien après l'achèvement du projet; ii) l'importance accordée au développement des compétences et des qualifications des agents de vulgarisation et des prestataires de services potentiels; iii) le soutien aux investissements qui sera apporté aux petits exploitants et à leurs organisations pour améliorer leur productivité, augmenter leurs revenus et améliorer leurs liens avec les négociants, les fournisseurs d'intrants et les transformateurs agroalimentaires; iv) le renforcement des capacités du personnel et des services de soutien technique de l'Institut de développement agricole.
36. Les interventions du projet contribueront à la durabilité environnementale en renforçant la résilience et en améliorant la gestion communautaire des ressources naturelles.

III. Risques

A. Risques liés au projet et mesures d'atténuation

37. Le risque global du projet est jugé important en raison de la faiblesse de l'exécution et de la capacité fiduciaire, du manque de capacités techniques et des conséquences potentielles en ce qui concerne l'environnement et les changements climatiques. Le tableau 4 ci-dessous identifie les principaux risques et mesures d'atténuation proposées.

Tableau 4

Principaux risques et mesures d'atténuation

<i>Risques</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
Capacités limitées du secteur public: les municipalités et les communes ont des capacités limitées en termes d'effectifs, de compétences, d'expérience et d'équipements.	Un renforcement des capacités ainsi qu'une assistance et une formation techniques seront fournis au personnel de l'IDA et à d'autres fonctionnaires aux niveaux provincial et municipal.
Disponibilité limitée de personnel qualifié en gestion financière et en passation des marchés.	Le projet recevra un appui fiduciaire de l'équipe de coordination unifiée pour tous les projets du FIDA. Le FIDA fournira également une formation et un appui régulier dans le domaine de la gestion financière au cours des trois premières années.
Disponibilité limitée de devises étrangères en Angola (en particulier de dollars des États-Unis), ce qui a donné lieu à: i) l'émergence d'un marché de change parallèle sur lequel les taux sont supérieurs au taux de change officiel; ii) la nécessité éventuelle d'effectuer les paiements directement en dollars des États-Unis, ce qui se répercutera sur la possibilité d'engager des prestataires ou partenaires de services non angolais.	Le projet étudiera: i) la possibilité d'ouvrir des comptes bancaires offshore pour gérer les opérations en dollars des États-Unis; ii) des méthodes appropriées pour planifier et exécuter des transferts de fonds du compte désigné libellé en dollars des États-Unis au compte opérationnel libellé en kwanza, afin d'atténuer le risque d'érosion du pouvoir d'achat.
Capacités limitées au niveau communautaire: il existe une pénurie de prestataires de services possédant les connaissances et les compétences nécessaires à la mobilisation sociale, au développement communautaire et à la création de revenus.	Une assistance technique sera fournie pour aider le personnel de vulgarisation et les prestataires de services sur le terrain.
Impacts négatifs sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles: la mise en œuvre de certaines activités peut entraîner des impacts environnementaux indésirables.	Les impacts négatifs seront réduits au minimum dans le cadre du plan de gestion environnementale et sociale. Une formation sera dispensée sur l'évaluation, la planification, la gestion et la surveillance environnementales.
Événements extrêmes liés au climat.	La diversification des moyens d'existence renforcera la résilience sociale et économique. Cet effort sera complété par le renforcement des capacités des petits exploitants en matière d'adaptation aux changements climatiques.
Accaparement par les élites des ressources destinées aux petits exploitants, notamment des investissements.	Des comités de gouvernance provinciaux seront mis sur pied. Parmi les membres de ces comités se trouveront des chefs traditionnels, des dirigeants communautaires et des représentants de la société civile. Des critères seront élaborés pour assurer l'inclusion des ultra-pauvres et d'autres groupes bénéficiaires.
Vision des choses selon laquelle des contributions gratuites sont attendues de la part du gouvernement.	Des fonds renouvelables gérés par les communautés seront mis sur pied. Les groupes communautaires et l'approche des fermes-écoles maximiseront également la cohésion sociale parmi les petits exploitants.

B. Catégorie environnementale et sociale

38. Le projet a été classé dans la catégorie environnementale et sociale B. Les détails concernant la réduction au minimum des impacts environnementaux et sociaux négatifs potentiels et des risques climatiques sont inclus dans la note d'examen des procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (voir le rapport de conception du projet). Le projet utilisera les procédures du FIDA pour le règlement des plaintes pour répondre aux préoccupations et régler les plaintes pour non-respect présumé de ses politiques environnementales et sociales ou aux aspects obligatoires de ses procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique.

C. Classement au regard des risques climatiques

39. Le risque climatique du projet est jugé élevé. Les cultures pluviales dans les provinces du nord sont soumises aux importantes variations annuelles des précipitations, tandis que les provinces du sud ont été gravement touchées par la sécheresse et les inondations. Dans les deux régions, les agriculteurs utilisent des méthodes de culture traditionnelles et n'ont qu'une connaissance limitée en ce qui concerne les méthodes de conservation des sols et de l'eau, la nécessité de remplacer les éléments nutritifs du sol, les implications de leur choix de variétés végétales, les systèmes d'irrigation existants ou les autres technologies d'adaptation face aux changements climatiques. Une analyse détaillée de la vulnérabilité climatique sera effectuée dans le cadre de la première tranche de financement du projet afin d'éclairer davantage les mesures d'adaptation.

D. Soutenabilité de la dette

40. La dette extérieure de l'Angola reste vulnérable aux chocs, en particulier aux évolutions défavorables de la balance courante (par exemple, pertes d'exportations ou pics d'importations imprévus) et aux fortes dépréciations des taux de change. Selon le scénario de référence, la dette extérieure devrait se maintenir aux alentours de 40% du PIB durant la période projetée. La part de la dette totale devrait rester élevée à moyen terme, car le gouvernement continue de financer l'essentiel des investissements publics au moyen de lignes de crédit extérieures. Cette stratégie pourrait réduire les risques de refinancement de la dette intérieure. Les besoins de financement externes devraient rester acceptables, à environ 6-7% du PIB à moyen terme. Ces risques pourraient être atténués par les efforts déployés par le gouvernement pour mettre en œuvre des réformes structurelles visant à diversifier l'économie et à renforcer les réserves externes⁵.

IV. Mise en œuvre

A. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du projet

41. Le Ministère de l'agriculture et des forêts sera l'agent principal du projet et travaillera en étroite collaboration avec d'autres ministères et partenaires compétents dont le mandat a une incidence directe sur la réalisation des objectifs du projet. L'IDA sera responsable de l'administration et coordination générales du projet. Le Ministère de l'agriculture et des forêts sera appuyé par un comité de coordination du projet qui agira à titre d'organisme de contrôle et qui sera présidé par le Ministre de l'agriculture (ou son représentant). Les membres du comité seront des représentants d'institutions directement compétentes pour la réalisation des objectifs du projet. Des comités de coordination seront constitués au niveau provincial; leur composition et fonctions seront identiques à celles du comité de coordination du projet.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

42. **Dispositions générales d'exécution.** L'IDA sera l'organisme d'exécution du projet. L'unité de gestion du projet sera intégrée à l'équipe de coordination unifiée, laquelle sera créée par l'IDA à Luanda pour coordonner la mise en œuvre de tous les projets du FIDA exécutés par le Ministère de l'agriculture et des forêts. L'équipe de coordination unifiée sera également responsable de la gestion fiduciaire globale de tous les projets financés par le FIDA pour lesquels le Ministère de l'agriculture et des forêts servira d'organisme d'exécution.
43. **Gestion financière.** Le projet mettra en place une équipe de gestion financière, qui sera intégrée à l'équipe de coordination unifiée. L'équipe sera composée d'un responsable de la gestion financière, d'un spécialiste des finances et d'un comptable, qui seront responsables des opérations quotidiennes de comptabilité et

⁵ Fonds monétaire international, Rapport sur le pays n° 18/156.

des modalités de gestion financière du projet. Quatre comptables supplémentaires seront embauchés pour les quatre unités provinciales d'exécution du projet. Les bureaux secondaires qui doivent être créés par l'IDA au niveau provincial ne s'occuperont que des petites transactions, qui seront gérées par l'assistant administratif du bureau secondaire. La sélection du responsable de la gestion financière et du spécialiste des finances sera effectuée par l'IDA conformément aux pratiques gouvernementales en matière de nomination du personnel, sous réserve de l'avis de non-objection du FIDA. Dans le cadre de la mise en place de l'équipe de coordination unifiée, l'IDA engagera un cabinet comptable et/ou un cabinet d'audit de réputation internationale pour fournir une formation en cours d'emploi au personnel chargé de la gestion financière du projet. Il est prévu que ce type de soutien soit fourni au cours des deux premières années du projet. Les procédures de préparation du budget annuel et de détermination des besoins de financement du projet seront documentées dans le manuel de procédures de gestion financière. Le projet de budget sera validé par l'IDA, approuvé par le comité de coordination du projet et soumis au FIDA avant son exécution.

44. Le plan de travail et budget annuel décrira toutes les activités à mettre en œuvre et les dépenses correspondantes, qui seront énumérées par composante, catégorie, source de financement et calendrier d'exécution. Il contiendra également un plan de passation des marchés pour la période d'exécution concernée. Les informations budgétaires seront introduites dans le système comptable et seront accessibles à partir de ce système afin de permettre l'enregistrement en temps utile des engagements et des paiements. Les règles comptables du projet seront conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public. Le plan comptable du projet sera élaboré de manière à ce que les informations appropriées sur les sources de financement, les composantes, les sous-composantes, les catégories, les activités et les dépenses soient saisies correctement.
45. Le manuel de procédures de gestion financière sera adopté par l'équipe de coordination unifiée, appliqué au projet et incorporé en annexe au manuel d'exécution du projet. Le projet utilisera les systèmes et procédures habituels de contrôle interne des pouvoirs publics, y compris ceux ayant trait au contrôle de l'autorisation, de l'enregistrement et de la conservation. Les exigences de contrôle spécifiques au projet seront stipulées dans le manuel de procédures de gestion financière. L'équipe de coordination unifiée achètera et installera un logiciel de comptabilité, qui comprendra un module budgétaire; la personnalisation du logiciel assurera la présence d'une connexion directe entre les postes de travail de l'équipe de coordination unifiée et les bureaux provinciaux. Les états financiers annuels seront établis selon la méthode de comptabilité de caisse des Normes comptables internationales pour le secteur public. L'équipe de coordination unifiée fera appel aux services d'une société d'audit interne dans le cadre d'un appel d'offres. Cette société fournira ensuite ses services à tous les projets en cours du FIDA exécutés par l'IDA. Comme le niveau de risque perçu est élevé, le projet devrait faire l'objet d'un audit interne au moins deux fois par an. L'auditeur interne rendra compte au comité de pilotage du projet, et l'administration des contrats sera facilitée par le coordonnateur du projet.
46. **Audit externe.** Les états financiers du projet seront vérifiés par des sociétés d'audit privées indépendantes qui sont jugées satisfaisantes par le FIDA, conformément aux Normes internationales d'audit. La sélection de l'auditeur sera effectuée au moyen d'une procédure d'appel d'offres ouverte et concurrentielle. Le rapport de l'auditeur sera soumis au FIDA au plus tard six mois après la clôture de l'exercice de l'emprunteur.
47. **Passation des marchés.** Les passations de marchés de biens, de travaux et de services seront effectuées conformément aux procédures nationales, dans la mesure où celles-ci sont conformes aux Directives du FIDA relatives à la passation

des marchés dans le cadre des projets. Toutes les opérations de passation des marchés financées par le FIDA seront exonérées de tout droit ou taxe.

B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

48. La planification des activités du projet sera un processus continu et participatif, coordonné par l'unité d'exécution du projet avec l'appui des bureaux provinciaux et municipaux du sud et du nord. Les plans de travail et budgets annuels consolidés des deux bureaux sous-régionaux serviront de base à la planification et à l'exécution.
49. Le système de suivi-évaluation sera mis en place pour fournir des informations sur les progrès et les résultats du projet, qui pourront être utilisées pour surveiller le processus de développement et contribuer à une prise de décision efficace ainsi qu'à l'établissement de rapports au gouvernement et au FIDA.
50. Conformément à l'approche d'exécution du projet, le système de suivi-évaluation sera décentralisé. Une étude de référence sera réalisée au cours de la première année d'exécution du projet. Une autre enquête sera réalisée à mi-parcours afin de mesurer les progrès réalisés au regard des indicateurs de résultats pertinents, y compris les indicateurs obligatoires et les indicateurs de base du nouveau Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA.

Innovation et reproduction à plus grande échelle

51. Une attention particulière sera accordée à la reproduction à plus grande échelle des activités qui ont déjà été mises en place avec succès dans le cadre du Projet de développement de l'agriculture familiale et du Projet de relèvement de l'agriculture. Ces activités comprennent, en particulier, l'approche des fermes-écoles dans le cadre du travail de vulgarisation et le concept d'agent de santé animale dans le cadre de l'amélioration de l'accès des éleveurs aux services vétérinaires dans les provinces du sud.

C. Plans de mise en œuvre

Plan de préparation à la mise en œuvre et plan de démarrage

52. Le projet tirera parti de l'expérience acquise dans le cadre du programme en cours pour assurer un démarrage rapide et efficace des activités. Le recours à un groupe de coordination unifiée permettra de garantir que les synergies et les enseignements tirés seront partagés avec l'équipe du projet afin d'éviter tout retard dans le démarrage des activités.

Plans de supervision, d'examen à mi-parcours et d'achèvement

53. La supervision et l'appui à l'exécution seront assurés conjointement par le FIDA et le Gouvernement angolais.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

54. Un accord de financement du projet entre la République d'Angola et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié sera transmise aux représentants au Conseil d'administration au moins cinq jours ouvrables avant l'expiration du délai de 30 jours à compter de la transmission du rapport du Président et du document de conception du projet auxdits représentants.
55. La République d'Angola est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
56. Le financement proposé sera conforme à l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

57. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Angola un prêt en euros à des conditions ordinaires, avec un délai de remboursement de 23 ans, un différé d'amortissement de 7 ans et une marge fixe, d'un montant de vingt-six millions deux cent mille euros (26 200 000 EUR) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Gilbert F. Hougbo
Président

Negotiated financing agreement

To be delivered to Executive Board representatives.

Smallholder Resilience Enhancement Project: Logical framework

Results hierarchy	Indicators				Means of verification			Assumptions (A)/ Risks (R)
	Name	Baseline	Mid-term	End target	Source	Frequency	Responsibility	
Outreach	Number of beneficiaries reached (hh) (with women comprising at least 40% and youth 25%)	0	100,000	218,000	<ul style="list-style-type: none"> Reference studies and hh surveys. 	<ul style="list-style-type: none"> Baseline MTR End-line 	<ul style="list-style-type: none"> PIU/ SCU 	(A) Extreme climate change shocks do not occur
Goal: Contribute to improved household food and nutrition security of targeted communities	No. of HH reporting improved food security as measured by Food Insecurity Experience Scale (FIES) ⁶ , (data disaggregated by gender of household heads) and	0	42,000	152,600	<ul style="list-style-type: none"> Reference studies and hh surveys 	<ul style="list-style-type: none"> Baseline MTR End-line 	<ul style="list-style-type: none"> PIU/ SCU 	(A).Extreme climate change shocks do not occur
	No. of women of reproductive age reporting good dietary diversity (MDD-W) ⁷	TBD	25,000	61,000	Household surveys	<ul style="list-style-type: none"> Baseline MTR End-line 	<ul style="list-style-type: none"> PIU/ SCU 	A).Extreme climate change shocks do not occur
Development objective: Increased productivity and resilience of targeted households	HH report a 30% increase in agriculture productivity for selected food crops	TBD	40,000	112,000	<ul style="list-style-type: none"> Project M&E system Production and yields survey Specific technical and activity report. 	<ul style="list-style-type: none"> Annual 	<ul style="list-style-type: none"> PIU/ SCU 	A).Extreme climate change shocks do not occur
	No. of HH report a > 50% increase in resilience score ⁸ (data disaggregated by gender of household heads)	TBD	30,000	104,600	<ul style="list-style-type: none"> Specific technical and project activity reports 	<ul style="list-style-type: none"> Annual 	<ul style="list-style-type: none"> PIU/ SCU 	(R).population increases may jeopardize sustainability of management systems.

⁶FIES consists of eight questions regarding people's access to adequate food: 1) You were worried you would not have enough food to eat?; 2) You were unable to eat healthy and nutritious food?; 3) You ate only a few kinds of foods?; 4) You had to skip a meal?; 5) You ate less than you thought you should?; 6) Your household ran out of food?; 7) You were hungry but did not eat?; 8) You went without eating for a whole day?

⁷ MDD-W: Minimum dietary diversity indicator for women of reproductive age (15-49 years) is a diet quality indicator associated with micronutrient adequacy of diets

⁸Resilience of beneficiary household will be monitored using a resilience scorecard presented in annex 4 to appendix 6.

Outcome 1: : Strengthened institutional capacity to deliver services to enhance food security, productivity and resilience	No. of family farmers reporting regular use of advisory and support services (disaggregated by gender and age)	0	40,000	125,000	▪ Specific technical and project activity report	Annual	▪ PIU/ SCU	(R).GoA was unable to recruit the additional extension staff needed to ensure effective project delivery. .
	No. of family farmers reporting use of climate information services (disaggregated by gender and age)	0	20,000	49,000	Specific technical and project activity reports	Annual	▪ PIU/ SCU	
Outputs: 1.1 Technical, organizational and managerial competencies of advisory and support service staff improved	No. of government-employed staff participating in training programmes run by the project during the period under review. (disaggregated by gender)	TBD	1,500	3,0000	Project M&E system	Annual	▪ PIU/ SCU	
Outcome 2: Rural infrastructure to build resilience and enhance productivity and market access	No. of households with improved access to water, land and road infrastructure	TBD	15,000	40,000	Project M&E system	Annual	▪ PIU/ SCU	A).Extreme climate change shocks do not occur
Outputs 2.1 Identification, prioritization construction/ rehabilitation of feeder roads	No. of kilometer of rural roads constructed and/ or rehabilitated	0	200	510	Contractor reports	Bi-annual	▪ PIU/ SCU	
2.2 Land sustainably managed under climate resilient practices	No. of hectares under SLM (including rangelands)	TBD	10,000	21,000	Specific technical and project activity reports	▪ Annual	▪ PIU/ SCU	(A)Project resources are mobilised accordingly
2.3 Water infrastructure managed under climate resilient practices	No. of households reporting improved access to water resources for productive and domestic use (data disaggregated by gender of household heads)	TBD	10,000	30,000	Specific technical and project activity reports	Bi-annual	▪ PIU/ SCU	A).Extreme climate change shocks do not occur
Outcome 3: Farming families acquire skills and technologies for food and nutrition security, enhanced resilience/ productivity and market access	No. of HH applying climate resilient technologies and practices. (data disaggregated by gender)	TBD	30,000	80,000	Specific technical and project activity reports	Bi-annual	▪ PIU/ SCU	
Outputs: 3.1 Family farmers, technical, organizational and managerial competencies Improved	No. of farmers reporting the use of knowledge acquired through FFS training (disaggregated by gender and age)	0	40,000	95,000	▪ Specific technical and project activity reports	Bi annual	▪ PIU/ SCU	
Outcome 4 Improved profitability of farm and non-farm income generating activities to improve access to food.	No. of HH reporting 30% increase in percentage of agriculture output sold in market	TBD	30000	80,000	▪ Specific technical and project activity reports	▪ Annual	▪ PIU/ SCU	(R)Cultural factors could hinder the long-term uptake of GAP technologies
Outputs: 4.1 Family farmers are investing in improved production and marketing	No of households reporting use of production inputs and or technological practices	TBD	45,000	120,000	Specific technical and project activity reports	Bi- annual	▪ PIU/ SCU	

(1.2.2 etc) refers to IFAD's core indicators matrix. EB 2017/120/R.7/Rev.1

*Up to 15 indicators including a few optional RIMS indicators. In addition to these, RIMS mandatory indicators must be added. **The distribution of indicators is illustrative ***Intermediate targets for the Goal and Outputs are optional.